

Rapport annuel 2020



Edition spéciale COVID-19



Sommaire

Mot du président	3
Moments forts de l'année 2020	4-5
La Fondation Arc-en-Ciel	6-14
<ul style="list-style-type: none">• Présentation• Conseil d'administration• Organigramme• Rapport financier• Compte de résultat - Bilan	
Edition Spéciale COVID-19	13-36
<ul style="list-style-type: none">• Ressources Humaines• Les initiatives qui font du bien• Pôle Santé• Pôle Médico-Éducatif & Handicap• Pôle Personnes Âgées	
Aumônerie	37
Associations d'Amis	38-39
Coordonnées établissements	42

Directeur de la publication : L. Grall
Rédaction : D. Dubresson, S. Danezis, O. Dehocq,
C. Pigetvieux, E. Prédine, L. Grillon, R. Gillet
Conception - Réalisation : D. Dubresson - N. François
Impression : Estimprim
Crédit Photos : Communication Fondation Arc-en-Ciel

Éditeur
Fondation Arc-en-Ciel
44A rue du Bois Bourgeois
25200 Montbéliard
Tél. 03 81 31 23 30
communication@fondation-arcenciel.fr

Dépôt légal : 2021 - ISSN : 1297-7756



Mot du président



Guy ZOLGER

Comme il est de tradition, ce rapport annuel présente les nombreuses activités de notre Fondation. Cependant, l'année 2020 est une année « pas comme les autres », impactée par une crise sanitaire inédite par son ampleur, qui a profondément bouleversé nos vies personnelles et l'ensemble de notre société.

Confronté à l'urgence sanitaire et à une pénurie de moyens, c'est l'ensemble de nos professionnels, à travers nos trois pôles d'activités qui a dû s'adapter, trouver en un temps record des réponses à des questions inédites.

Le défi était de taille mais l'alchimie collective a permis de déployer une incroyable énergie positive où chacun, en présentiel bien sûr, mais aussi en télétravail, quel que soit sa fonction, a pu donner la pleine mesure de son implication au service d'un engagement commun : sauver des vies, prendre soin et poursuivre l'accompagnement des publics accueillis dans nos établissements, qu'il soit jeunes, adultes ou âgés.

C'est avec beaucoup de reconnaissance et de fierté à leur égard que je vous laisse découvrir dans les pages qui suivent quelques témoignages concernant leur mobilisation exceptionnelle.

Je salue également avec une profonde gratitude, tous les gestes de solidarité, d'amitié qui nous ont été adressés tout au long de cette année 2020. Cela nous a été précieux. Un grand merci à vous, donateurs, entreprises, collectivités ou simple particulier.

Une pensée particulière à nos bénévoles, que de cœurs et de sourires, par les restrictions

d'accès imposées, ont manqué. C'est avec bonheur, partagé par nos résidents, que nous vous avons enfin retrouvé. J'y associe nos aumôniers dont le rôle est tellement précieux.

Mes pensées fraternelles vont vers les personnes qui nous ont quittées pendant ces confinements, à leurs proches, et à tous nos salariés qui ont été touchés par la Covid.

Grâce à son modèle économique et sa rigueur, la Fondation est en mesure d'afficher, pour cette année si particulière, une croissance financièrement maîtrisée et équilibrée.

Même s'il est vrai que la libération transitoire des contraintes financières dans l'application du « quoi qu'il en coûte » a permis une réorganisation centrée au service de l'utilisateur, cette crise sanitaire a également montré la fragilité du système de santé et des établissements isolés.

Il nous faut également nous projeter dans l'après...

C'est grâce au professionnalisme des 1200 collaborateurs, à la qualité de l'ensemble de l'encadrement et à l'implication de notre Directeur Général, Loïc Grall, associé à l'engagement de notre Conseil d'Administration que la Fondation Arc-en-Ciel peut poursuivre sa politique de développement et de renforcement ambitieuse, au service de la population fragilisée de Bourgogne Franche-Comté.

Je vous souhaite une bonne lecture,

**Guy Zolger,
Président**



Janvier

Conférence Éric Fiat partage son « Ode à la Fatigue »

Le 24 janvier 2020, Éric Fiat, philosophe et professeur à l'Université de Paris-Est Marne-la-Vallée a animé une conférence pour les salariés du Pôle Médico-Éducatif & Handicap.

Phénomène universel et pourtant peu traité, la fatigue peut empoisonner notre quotidien. Alors, comment discerner et vivre avec ces différentes fatigues qui rendent parfois la vie si difficile ? Le temps d'une après-midi, le Pr Fiat a poussé à la réflexion des salariés sur ce questionnement.



Mars - Juin

La Grayloise soutient la Clinique Brugnon Agache

Samedi 6 juin, La Grayloise a remis à la Clinique Médicale Brugnon Agache à Beaujeu (70), un chèque de 16 000€ pour l'accompagnement des patientes en post-traitement d'un cancer du sein.



En raison de la crise sanitaire, la course « La Grayloise » a été annulée en mars 2020, néanmoins l'association a reçu de nombreux dons pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Ce don de 16 000€ a permis à l'établissement de développer de nouveaux ateliers et équipements dans le cadre de son programme de réadaptation pour ses patientes atteintes d'un cancer du sein.

Juillet

Mariage 1^{ère} union entre deux résidents de la Mosaïque

Pour la 1^{ère} fois dans l'histoire de La Mosaïque à Lure, deux résidents de l'établissement se sont mariés. Arlette, 52 ans et Alain, 66 ans, ont pu réaliser leur rêve.

La belle histoire entre les nouveaux époux est tout sauf banale. Ils se sont rencontrés il y a environ cinq ans à la Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) La Mosaïque. En situation de handicap pour des problèmes de cérébrolésion, bénéficiant de soins et d'aides dans les gestes de la vie de tous les jours, ils ont vite développé une grande complicité.

Tous nos vœux de bonheur !





Septembre

Forum Un soutien par le théâtre aux aidants

Le 29 septembre 2020, les aidants du Nord Franche-Comté étaient conviés à se retrouver pour une séance théâtrale participative.

Cette formule ludique d'échange théâtralisé a été initiée par la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des aidants familiaux du Pays de Montbéliard-Héricourt. Elle avait pour objectif d'inviter les aidants à prendre conscience de leur situation et à trouver des solutions adaptées.



Novembre

Sensibilisation à la dénutrition

Du 12 au 19 novembre 2020, les établissements du Pôle Santé (CRCP de Franche-Comté, CMPR Bretegnier et la Clinique Brugnon Agache) ont sensibilisé leurs usagers au risque de dénutrition.

La dénutrition touche environ 2 millions de personnes en France aux conséquences parfois graves. L'équipe des diététiciennes et des cuisines ont sensibilisé les salariés et les patients par l'animation d'ateliers et d'un quizz, mais aussi par la dégustation de recettes enrichies et de compléments nutritionnels.



Décembre

Mobilisation Inégalités dans la prime « Ségur de la Santé »

La crise sanitaire a mis en évidence le retard accumulé sur les rémunérations des professionnels de santé. Le gouvernement a pris des décisions qui ont généré des inégalités entre les professionnels de mêmes métiers.

De manière incompréhensible, des segments entiers du système de santé, et donc de la Fondation Arc-en-Ciel, sont exclus de la revalorisation des rémunérations. À l'initiative d'une organisation syndicale, un mouvement a été lancé au sein de la MAS La Mosaïque, avec pour objectif de se faire entendre dans les médias et auprès des pouvoirs politiques.





La Fondation Arc-en-Ciel

Gestionnaire d'établissements de soins, d'accueil & de service à la personne en Bourgogne Franche-Comté.

Sa mission

Implantée dans les quatre départements de la Franche-Comté (Doubs, Territoire de Belfort, Jura et Haute-Saône), la Fondation Arc-en-Ciel gère des établissements et services relevant des secteurs sanitaire, médico-social et médico-éducatif.

Elle propose une prise en charge médicale, thérapeutique, éducative ou pédagogique visant à aider chaque personne à retrouver le maximum de son autonomie.

Chaque jour, plus de 1200 collaborateurs et 150 bénévoles s'engagent auprès des patients, résidents et jeunes.

Ses origines

La Fondation Arc-en-Ciel est née en 1981 à l'initiative de trois associations issues de la communauté protestante du Pays de Montbéliard.

À but non lucratif et reconnue d'utilité publique, elle accompagne toute personne fragilisée par la maladie, le grand âge ou le handicap.

Ses valeurs

Elle a la volonté de mettre la personne accompagnée au cœur d'un dispositif d'excellence tout en la considérant comme la principale actrice de sa vie et de son projet.

La gouvernance



La Fondation Arc-en-Ciel est administrée par un **Conseil d'Administration** composé de membres bénévoles. Il arrête les décisions stratégiques de la Fondation Arc-en-Ciel.

Le 23 janvier 2020 à Montbéliard, le Conseil d'Administration de la Fondation Arc-en-Ciel a procédé à l'élection des nouveaux membres de son Bureau.

Guy Zolger a été nommé président, et succède à Jean-Patrice Peugeot, atteint par la limite d'âge statutaire.

La Fondation Arc-en-Ciel remercie chaleureusement Jean-Patrice Peugeot pour son engagement et sa participation au développement des activités de la Fondation Arc-en-Ciel au cours de ces sept dernières années et le nomme Président honoraire

Guy Zolger, Nouveau président de la Fondation Arc-en-Ciel

Âgé de 65 ans, originaire d'Alsace, Guy Zolger est Président de l'Association de Soins et d'Aide à Domicile (ASAD), de l'Association Résonance et de l'HAD du Centre Alsace.

Membre proposé et agréé par la Fédération d'Entraide Protestante, il a intégré le Conseil d'Administration de la Fondation Arc-en-Ciel en novembre 2012.



Bureau du Conseil de Fondation



GUY ZOGLER
Président



SERGE DOMINICI
Vice-Président



ÉLISABETH PAILLOUD
Secrétaire



PAUL-HENRY VIEILLE-CESSAY
Trésorier

Administrateurs



MICHEL BARBIER



CATHERINE COLIN



FRANCOISE DECKER



JEAN-FRANÇOIS NARDIN



JEAN-PAUL OLIVIER



ÉLYSÉE MAYANGA PANGU
Inspecteur Ecclésiastique



JEAN-PIERRE PERIN



JEAN-PATRICE PEUGEOT



ROBERT RHODES



FRANÇOIS SAHLER



PIERRE THIERRY



Invité
MICHEL KRUCIEN
Représentant des Associations d'Amis

Administrateurs honoraires



BRIGITTE MONATH



JEAN-CLAUDE GUYONNEAU



JACQUES HELFER



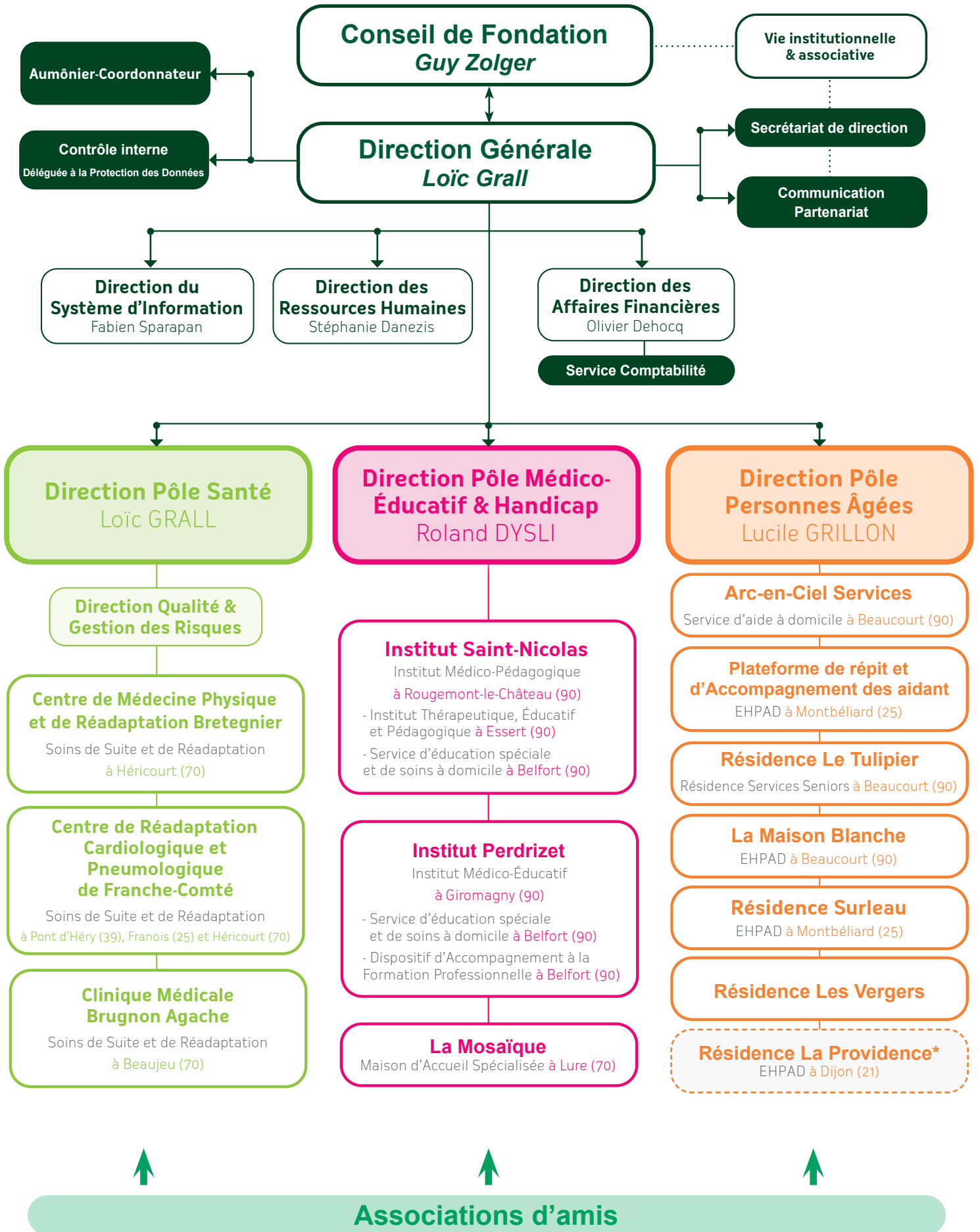
CLAUDE KOENIG



MICHEL PLOMB



SAMUEL BELEY



* en cours de rapprochement

Le rapport financier 2020

Faits significatifs

L'année 2020 a été marquée de manière inattendue et exceptionnelle par la crise sanitaire qui a fortement mobilisé les équipes soignantes, médico-éducatives, et profondément modifié l'organisation de l'activité et de la prise en charge.

La campagne budgétaire a été rendue complexe par les mesures mises en œuvre par l'ARS et le gouvernement pour venir en soutien aux établissements sanitaires et médico-sociaux. Pour l'ensemble des établissements, le montant des aides financées, tant pour absorber les dépenses exceptionnelles liées à la crise que pour compenser les pertes de recettes a représenté une somme de 4 194 K€, soit environ 7% des recettes d'exploitation, dont 1 877 K€ au titre de la garantie de financement et des pertes de recettes.

Grâce à ce dispositif d'aide très conséquent, le résultat global s'établit à 976 K€.

Pôle Santé

L'activité de nos établissements a été fortement ralentie par l'arrêt en amont des activités programmées du court séjour et par l'arrêt des séances d'activités en groupe. Inversement, nos établissements ont dû prendre en charge des patients « Post-COVID », ce qui a nécessité une organisation particulière.

L'hospitalisation complète se contracte de 12,7% d'une année sur l'autre : -9% au CMPR Bretegnier, -10% à la clinique Brugnon Agache et -19% au CRCP.

En hospitalisation de jour, la chute d'activité sur le pôle a été de 31% : 21% pour le CMPR, 18% pour la clinique et 36% pour le CRCP.

Le Pôle présente un résultat global excédentaire de 126 K€. Les mesures de soutien exceptionnelles ont permis de réduire les pertes, surtout pour les activités « ex - OQN » financées par une tarification en prix de journée.

Les activités financées en dotation globale sont restées à l'abri grâce à une part socle financée pour 90% des recettes d'assurance maladie obligatoire non remise en cause par la baisse d'activité.

Les 10% restants, normalement financés en fonction de l'activité réelle, ont bénéficié du maintien du niveau de référence de l'activité 2019. Par conséquent, cette part de dotation modulée à l'activité, dite « DMA », ne sera pas calculée en 2021 sur la base de l'activité réelle constatée en 2020, et sera maintenue sur le niveau d'activité constaté en 2019.

Les mesures de compensation de pertes de recettes se sont élevées globalement à 1 715 K€. À cela s'ajoutent des crédits non reconductibles fléchés sur les dépenses induites par la crise, ainsi que sur les revalorisations salariales décidés par le Segur de la Santé. Ils représentent une somme globale de 1 614 K€ dont 949 K€ pour les mesures salariales.

Au total, ces mesures de soutien représentent une part de 11% des recettes de l'activité du Pôle.

Le total des dépenses du Pôle augmente de 6,7% et concerne en quasi-totalité les charges de personnel. Les surcoûts financés par les mesures de soutien correspondent à 4.7%.

Le total des produits observe une baisse de 0,3%. Sans le financement des mesures de compensation, il aurait baissé d'un peu plus de 7%.



Olivier Dehocq,
directeur financier

Pôle Personnes Âgées

Sur l'ensemble du pôle, le nombre de journées réalisées baisse de 3,5% comparativement à 2019 et le taux d'occupation est passé de 98,4% à 93,8%. En accueil de jour, suite à la fermeture de mars à juillet, suivie d'une réouverture très partielle, le taux d'occupation a baissé plus sévèrement de 50% en passant de 83,8% à 34,2%.

Le résultat sur l'ensemble du pôle est de 377 K€. Il inclut les activités sous gestion contrôlée des deux EHPAD (365 K€) ainsi que la Résidence avec services (21,7 K€) et le service à domicile «Arc-en-Ciel Services» (-9,7 K€). Ce dernier a souffert d'une pénurie de main d'œuvre, qui empêche de satisfaire la demande de prise en charge et réaliser une activité suffisante pour couvrir les frais fixes.

Pour la première fois depuis son ouverture, la Résidence Le Tulipier à Beaucourt (90) est à l'équilibre avec un taux d'occupation de 97%.

L'EHPAD La Maison Blanche réalise un excédent de 373 K€ provenant essentiellement de l'hébergement. Les surcoûts apparus suite aux mesures sanitaires sont compensés par des aides de l'ARS, et certaines charges variables comme l'alimentation sont en baisse. Le report de dépenses d'investissement et d'entretien en raison de la crise a généré une économie sur les frais de structure de 150 K€. Des reprises sur provision (indemnités et renouvellement d'immobilisations) et produits exceptionnels contribuent à hauteur d'un peu moins de 200 K€ à l'excédent.

Les deux EHPAD ont bénéficié de 926 K€ de crédits non reconductibles pour compenser les surcoûts liés aux dépenses exceptionnelles ainsi que les pertes de recettes dues aux fermetures des accueils de jour.

Pôle Médico-Éducatif & Handicap

L'activité du Pôle n'a pas été dégradée par la crise. Les taux d'activité et les files actives sont élevés, des listes d'attente persistent notamment à la MAS La Mosaïque. Afin de répondre à la forte demande, 13 places supplémentaires ont été financées par l'ARS pour le DITEP.

Le Pôle a bénéficié d'un taux d'évolution de la dotation annuelle de financement positif de 0,9% en 2020 et un résultat comptable de 283 K€. Cet excédent inclut 76,5 K€ de recettes facturées au Conseil Départemental pour l'accueil des jeunes de plus de 20 ans en attente de placement dans un foyer et qui sera déduit de la dotation annuelle de financement 2022. Inversement, il faut ajouter à ce résultat 37,6 K€ de l'exercice 2018. La charge du passif social se monte à 141,5 K€. Le poids de la provision pour congés payés et RTT représente une charge de 133,6 K€.

Des mesures nouvelles en crédits non reconductibles (CNR) ont été allouées à hauteur de 164 K€ pour compenser les surcoûts liés au Covid. Pour les établissements du Pôle qui accueillent des enfants, leur fermeture de mars à mai a entraîné une baisse sensible des charges variables. Elle est à l'origine d'une partie de l'excédent réalisé.



Direction Générale

Le budget de la Direction Générale à Montbéliard présente un excédent de 90 K€ provenant de dépenses de personnel inférieures au budget. Le total des revenus, plus-values de cession, et reprises de provisions pour dépréciation s'élève sur l'année à 220 K€.

Une provision pour dépréciation de 179 K€ a été comptabilisée. Le résultat financier ressort à 17 K€.

Budget Fonds associatifs

Le résultat d'exploitation est positif de 82 K€. Les revenus nets des capitaux mobiliers restent stables par rapport à 2019 à 91 K€. Les dons et legs non affectés aux établissements contribuent au résultat à hauteur de 60 K€ après déduction des frais, soit un montant identique à celui perçu en 2019.

Plus de la moitié des charges concerne la gestion du patrimoine ; 13% la communication ; 10% le fonctionnement associatif.

La totalité des dons et legs s'élèvent à 136,7 K€. 15,7 K€ de dons manuels sont dédiés aux établissements et reportés en fonds dédiés au bilan ainsi qu'un legs de 48,7 K€ destiné à l'EHPAD La Maison Blanche. Le reste des dons et legs (72,3 K€) non affectés contribuent aux produits d'exploitation de la gestion libre associative.

Bilan actif net

	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Actif immobilisé	71 457 844	74 857 260
Immobilisations incorporelles	303 069	317 809
Immobilisations corporelles	70 180 401	73 526 621
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
Immobilisations financières	974 374	1 012 830
Actif circulant	25 335 829	21 172 846
Stocks et en-cours	362 401	319 666
Avances et acomptes versés sur commandes	10 896	15 467
Créances	6 064 014	4 196 190
Valeurs mobilières de placement	12 723 018	14 094 137
Disponibilités	5 936 931	2 283 563
Charges constatées d'avance	238 569	263 823
Total actif net	96 793 673	96 030 106

Bilan passif

	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Fonds propres	26 035 840	25 190 700
Fonds propres sans droit de reprise	6 701 615	6 701 615
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	20 970 017	20 063 877
Report à nouveau	-1 635 792	-1 574 792
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	975 833	845 140
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	13 286 928	13 977 988
Provisions réglementées	1 038 356	1 382 658
Fonds reportés et dédiés	1 890 473	1 025 115
Fonds reportés liés aux legs et donations	251 930	203 253
Fonds dédiés sur contributions financières et subvention d'exploitation	1 253 512	441 384
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	385 031	380 478
Provisions pour risques et charges	4 478 133	4 304 339
Dettes	49 088 110	49 304 166
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	36 111 067	39 658 376
Emprunts et dettes financières divers	440 036	478 699
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 217 778	9 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 340 214	1 302 826
Dettes fiscales et sociales	7 859 815	7 133 607
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	562 503	282 094
Autres dettes	521 942	432 901
Produits constatés d'avance	34 755	6 568
Total passif	96 793 673	96 030 106



Exploitation

	Réalisé 2020	Réalisé 2019
Produits d'exploitation	64 231 001	60 424 332
Ventes de biens et services	3 147 102	3 222 044
Produits de tiers financeurs	58 602 731	54 779 652
Concours publics et subvention d'exploitation		
Ressources liées à la générosité du public	165 411	103 713
Dons manuels, legs, donations et assurance vie		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	377 303	292 973
Utilisation des fonds dédiés	211 686	93 201
Autres produits	85 769	134 826
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	1 640 999	1 797 923
Charges d'exploitation	63 475 057	60 065 971
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 546 599	1 522 967
Autres achats et charges externes	10 201 341	10 578 577
Aides financières	39 232	31 467
Impôts, taxes et versements assimilés	4 211 079	3 903 633
Salaires et traitements	28 617 316	26 519 886
Charges sociales	10 712 060	9 893 797
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 553 119	5 330 484
Report en fonds dédiés	901 293	431 526
Autres charges	52 019	55 711
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun	1 640 999	1 797 923
Résultat d'exploitation	755 944	358 361

Financier

Produits financiers	314 919	404 406
Autres intérêts et produits assimilés	221 282	263 743
Reprises sur provisions et transfert de charges financières	13 217	140 364
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	80 420	299
Charges financières	994 609	957 781
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	179 102	64 681
Intérêts et charges assimilées	812 336	892 983
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 171	117
Résultat financier	-679 690	-553 375

Exceptionnel

Produits exceptionnels	1 273 439	1 142 975
Sur opérations de gestion	72 114	72 424
Sur opérations en capital	1 073 458	786 358
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles	127 867	284 193
Charges exceptionnelles	373 304	102 701
Sur opérations de gestion	69 105	19 664
Sur opérations en capital	304 199	83 037
Résultat exceptionnel	900 135	1 040 274

Impôt sur les bénéfices	556	120
Excédent (+) ou déficit (-)	+ 975 833	+ 845 140



édition spéciale

COVID-19

2020
une année de
mobilisation

Un engagement exceptionnel des salariés



Chacun à la bonne place

2020 aura été une année exceptionnelle à tous niveaux. Elle aura été une année de fortes sollicitations pour les professionnels de la Fondation Arc-en-Ciel, dans des conditions particulièrement exigeantes, afin de préserver la santé et la sécurité des personnes accueillies.

Les établissements et services ont dû se reconfigurer de façon inédite pour adapter leurs modalités d'accompagnement.

Les projets au long court pour déployer les politiques sectorielles se sont mis en veille pour faire face à la pandémie et à la nécessaire réorganisation des établissements pour soutenir les soignants et rééducateurs en première ligne.

Les équipes des services administratifs et logistiques de la Fondation Arc-en-Ciel se sont entièrement dédiées à la gestion de la pandémie et de ses conséquences dans nos établissements.

L'abnégation et la solidarité entre les équipes auront permis d'ajuster les organisations là où cela aura été nécessaire.

La réactivité des équipes a été à la hauteur d'une situation qui évoluait d'heure en heure lors de la première vague de la pandémie.



Une grande solidarité entre collègues qui a fait la force de la Fondation Arc-en-Ciel

Les salariés ont accepté d'intervenir sur d'autres missions et établissements de la Fondation pendant la phase aigüe de l'épidémie du COVID-19.

Des salariés des Instituts Perdrizet et Saint-Nicolas, du secteur de l'éducation spécialisée, sont allés prêter main forte au sein des EHPAD et au sein de la MAS La Mosaïque.

Des rééducateurs des antennes du Centre de Réadaptation Cardiaque et Pulmonaire (fermées pendant le 1er confinement) se sont mis au service des établissements de santé de la Fondation. Les EHPAD, la Résidence Surleau et la Résidence Les Vergers, ont aussi bénéficié de l'aide de salariés de plusieurs établissements de la Fondation.

“ L'engagement inconditionnel des professionnels de la Fondation aura permis de limiter les impacts de cette pandémie inédite dans la prise en charge des personnes accueillies. ”

Stéphanie Danezis,
directrice des Ressources Humaines

Une exposition au virus très élevée

Le virus est entré dans nos murs et il a été meurtrier pour plusieurs résidents d'EHPAD ou de patients âgés.

Partout nous avons réussi à faire face en adoptant nos organisations. Comme tous les autres opérateurs, nous avons pu bénéficier de l'apport d'élèves infirmiers, d'aides-soignants, de rééducateurs et même d'infirmiers scolaires. Nous les remercions chaleureusement.

Cet engagement sans faille s'est aussi malheureusement traduit par un nombre important de salariés infectés par le virus.

À la première vague épidémique, 200 collaborateurs ont été infectés de façon plus ou moins forte par la Covid-19 (soit environ 18% de l'effectif de la Fondation et 1307 jours d'arrêt liés au Covid).

Dans ce contexte, et pour faire face aux risques psycho-sociaux créés par cette crise, la Fondation Arc-en-Ciel a mis en place un **accompagnement psychologique** en communiquant sur les différentes plateformes d'écoute nationales et locales et en créant sa propre **Bulle de répit**, gérée, sur leur proposition, par les psychologues de la Fondation.



200
salariés positifs
au COVID-19



Le dialogue social avec les élus et partenaires sociaux s'est réorganisé avec des réunions téléphoniques hebdomadaires au plus fort de la crise.

La négociation annuelle 2020 a pu se tenir malgré le contexte difficile. La signature d'un accord relatif au **télétravail et le versement de la prime Covid** à l'ensemble des salariés de la Fondation Arc-en-Ciel en a découlé.



Une solidarité qui a marqué les esprits

La Fondation Arc-en-Ciel remercie chaleureusement toutes les personnes, associations, entreprises et institutions qui ont soutenu la Fondation par un don, un geste, un mot, un cadeau à l'intention de nos équipes. Nous ne pouvons malheureusement pas remercier ici toutes les marques de solidarité mais voici un aperçu en images de quelques gestes de soutien.



Cartes cadeaux de 15€ offertes aux soignants du Pôle Personnes Agées en soutien aux producteurs locaux avec **Coeur Paysan Sochaux**, **Api Restauration**, **CIC Est**, **SAS L'Aube**.



330 paniers du verger offerts par **Le Département du Territoire de Belfort**



1188 sacs garnis de cadeaux offerts par la direction de la Fondation Arc-en-Ciel avec le soutien du **Crédit Agricole Franche-Comté**



Des caddies de courses offerts par **Auchan Belfort**



Des masques, des visières, des blouses offertes par le **Lions Club Comtesse Henriette**



Des pizzas pour l'équipe du soir offertes par **La pizzeria «La Regina» à Héricourt**



Des chocolats de Pâques offerts par **Intermarché de Lure**



Des ballotins de chocolats offerts par **La Coup'elle à Salins-les-Bains.**

MERCI

Continuez à **SOUTENIR** la Fondation sur **www.fondation-arcenciel.fr**

Bénéficiez d'une déduction fiscale suite au versement de votre don par courrier ou directement en ligne.

Le Syndicat des établissements de soins, d'accueil et de service à la personne en Bourgogne-Franche-Comté

Une organisation et une logistique sans précédent

L'arrivée soudaine de la pandémie a contraint la Fondation Arc-en-Ciel à faire face à la crise sanitaire avec beaucoup de difficultés pour protéger en priorité ses usagers et ses professionnels.

D'importantes problématiques de fournitures d'équipements de protection individuelle (EPI)

Une cellule de crise Fondation a rapidement été mise en place et a permis une mutualisation de personnels et de matériels entre les différents établissements de la Fondation.

Les stocks d'EPI étant principalement réservés aux hôpitaux, la Fondation Arc-en-Ciel a dû composer avec une pénurie d'équipements de protections comme des masques, du gel hydroalcoolique, avant que l'ARS Bourgogne-Franche-Comté octroie des dotations.

Pour une plus grande réactivité, la Fondation a sollicité et démarché les entreprises locales et régionales, ainsi que ses partenaires.

En fonction de leurs moyens, ceux-ci ont tout mis en œuvre pour répondre à notre demande,



soit par des dons de masques, de blouses, de sur-blouses, charlottes, gants, visières...

Ce travail long et complexe a permis à l'ensemble des salariés de réaliser leurs missions dans des conditions plus sécurisées, mais également de faire naître de nouveaux partenariats.



La Fondation Arc-en-Ciel a su trouver un soutien auprès des membres du Cluster des Technologies Innovantes de la Santé du Nord Franche-Comté (ADNFC) pour répondre en urgence à l'approvisionnement d'équipements de protection individuelle (EPI) pour ses établissements.

Suite à cette mobilisation, de nouveaux projets, entre le monde industriel et le secteur de la santé, vont pouvoir émerger.

RETEX pour mieux gérer la poursuite de la crise



Loïc Grall, directeur général, a commandé aux équipes de la Direction Qualité & Gestion des Risques de la Fondation, en juillet 2020, la réalisation d'un RETEX (RETour d'EXpérience) sur la gestion de la crise sanitaire dans les différents Pôles. L'objectif étant de valoriser et de partager les initiatives portées par chaque établissement et de proposer un plan d'actions d'amélioration des pratiques pour optimiser la gestion de la pandémie, qui s'est poursuivie comme cela était prévisible, à l'automne.

Activités

par **Pôle**





Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier (CMPR)

14 rue du Docteur Gaulier
70400 **Héricourt**
Tél. 03 84 46 56 56

106 lits en hospitalisation complète et
50 places en hospitalisation de jour



Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Franche-Comté (CRCPFC)

« **La Grange-sur-le-Mont** »
BP 104 - 39110 **Pont d'Héry**
Tél. 03 84 53 16 16

96 lits de soins de suite et de réadaptation
et 79 places en hospitalisation de jour



Clinique Médicale Brugnon Agache (CMBA)

14 rue des écoles
70100 **Beaujeu**
Tél. 03 84 67 77 00

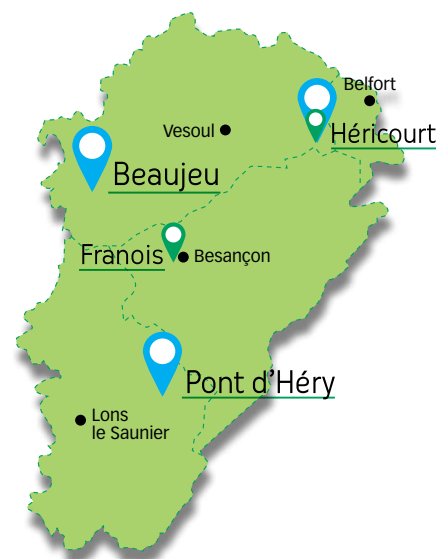
73 lits en hospitalisation complète
et 10 places en hospitalisation de jour



Dr Sonia Sparapan-Camelot : Présidente de la Commission Médicale d'Établissement



Loïc Grall directeur du Pôle Santé



Le Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier à Héricourt (70), la Clinique Médicale Brugnion Agache à Beaujeu (70) et le Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Franche-Comté (25-39) ont réorganisé leur prise en charge et leur plateau technique de rééducation pour répondre, dans l'urgence, aux besoins des patients atteints du COVID-19.

Nos centres de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) restructurés pour faire face au Coronavirus

Les premiers patients guéris de l'infection du COVID-19 sont arrivés fin mars dans nos Centres de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR). Après parfois quatre semaines d'intubation en service de réanimation, les besoins en rééducation se sont révélés importants.

Des liens étroits avec les Centres Hospitaliers régionaux.

La Fondation Arc-en-Ciel a travaillé en étroite collaboration avec les équipes médicales de l'Hôpital Nord Franche-Comté, du CHU Minjoz à Besançon, du CHI de Vesoul et de Gray, afin

de proposer une continuité des soins adaptée aux pathologies des patients post-COVID. Les équipes ont su s'adapter et se réorganiser très rapidement afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque patient.

Des patients lourdement touchés par le virus.

Après plusieurs semaines d'hospitalisation, les patients présentaient pour la plupart des troubles moteurs et cognitifs avec des difficultés attentionnelles, une très grande fatigabilité, une perte de la masse musculaire, et parfois des troubles de la nutrition.





Une nouvelle organisation des SSR pour une

Des Hôpitaux de Jour Post-Covid

Au pic de l'épidémie, 72 lits en hospitalisation complète dans nos centres de Soins de Suite et de Réadaptation étaient dédiés à la prise en charge des patients post-COVID-19 en Franche-Comté.

Grâce à la réactivité des équipes, ils ont pu aussi déployer très vite des Hôpitaux de jour au Centre de Réadaptation Cardiolgique et Pneumologique « Les Hauts de Chazal » à Franois (25) et à l'Unité d'Héricourt ainsi qu'au Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier, permettant aux patients de poursuivre leur rééducation tout en maintenant une vie familiale.



Un programme de rééducation personnalisé a été établi, porté par les équipes médicales et les rééducateurs.

Des activités de réentraînement à l'effort cardio-respiratoire, de rééducation neuropsychologique, d'accompagnement nutritionnel leur étaient proposées en vue d'un retour à domicile et d'une reprise du travail optimale.



Équipe médicale et de réadaptation du Centre de Réadaptation Cardiolgique et Pneumologique de Franche-Comté.

“ Ce sont des personnes qui sont entrées debout à l'hôpital, et qui pour certaines se sont réveillées à 800 kilomètres de chez elles, parfois même dans d'autres pays, à Lausanne, au Luxembourg. Il leur manque une partie de leur vie, quelques jours, quelques semaines, en fonction du temps passé en réanimation. Ces patients nous disent faire beaucoup de cauchemars, avoir du mal à se remettre dans le quotidien. Il y a le corps et l'esprit, c'est une prise en charge globale dont ces malades ont eu besoin. ”

Dr Sonia Sparapan-Camelot,
présidente de la Commission Médicale
d'Établissement

rééducation adaptée aux malades Post Covid-19

TÉMOIGNAGES



“ **J’ai perdu 15 kilos, je réapprends à vivre** ”

Jean-Marie Gindre, 67 ans, est un retraité très actif qui revient d’un long voyage au pays du Covid-19. Hospitalisé à l’Hôpital du Nord Franche-Comté près de Belfort, il s’est réveillé après 11 jours passés dans le coma à l’hôpital de Saint-Laurent du Var près de Nice.

Suivi à l’hôpital de Jour du CMPR Bretegnier, « *On prend d’un côté une vie de famille et de l’autre, on travaille avec des professionnels pour retrouver ce qu’on a perdu* ». Jean-Marie Gindre a en effet perdu 15 kilos et réapprend à vivre d’une manière différente.

Infirmier, aide-soignant, ergothérapeute, professeur d’activités physiques adaptées, orthophoniste, diététicienne, kinésithérapeute, psychologue, animateur... tous utiles.

DE PATIENTS



“ **Soulevez un verre d’eau, c’était trop lourd** ”

Nicole Bishouat, 68 ans, ne s’est jamais avouée vaincue lorsqu’elle a contracté la COVID-19. « J’ai été infirmière de bloc, ça aide ». Elle est bien placée pour saluer la qualité des soins et de la prise en charge de la réadaptation. « Au début, le trajet du lit à la chambre, c’était monstrueux. Soulever un verre d’eau, c’était trop lourd. »

Malgré les balbutiements de ce long travail, elle n’a pas baissé les bras. De son séjour en réanimation à l’Hôpital Nord Franche-Comté, elle ne se souvient de rien. Après un mois de rééducation au CMPR Bretegnier à Héricourt (70), et encadrée par l’équipe soignante et de réadaptation, Mme Bishouat a retrouvé de l’autonomie et a pu rejoindre son domicile.

Une démarche Qualité commune au pôle Santé



2020 aura été l'an 1 de la mise en œuvre d'une démarche Qualité de pôle dont la gouvernance aura été proposée en 2019, année de création d'une direction fonctionnelle Qualité et Gestion des Risques (DQGR) de Pôle, en même temps que la politique associée à cette démarche.

› 13 pilotes-experts

La volonté d'impliquer le plus grand nombre de professionnels au système de management de la qualité par les groupes de travaux a été favorisée par la nomination de 13 pilotes sur les thématiques définies par la Haute Autorité de Santé (HAS). En lien et en coordination avec les qualitiens, ils mènent les travaux prioritaires validés en COPIL Qualité et alimentent le Plan d'Actions du Pôle. Ainsi localement, de nombreuses Equipes Opérationnelles (EO) ont été associées aux instances de Pôle pour prendre en compte les spécificités de chacun, en ayant la volonté permanente d'harmoniser et de bénéficier de l'expérience des autres.

› Un outil structurant pour la démarche Qualité

La Fondation Arc-en-Ciel a fait le choix d'acquérir un outil Intranet permettant au Pôle Santé, dans un premier temps, de mettre en œuvre sa nouvelle organisation et de la structurer. Cela s'est traduit par le déploiement de modules sous deux axes principaux : la gestion documentaire et la déclaration des Événements Indésirables (EI). Le premier point a nécessité un travail important de reprise des documents des anciens outils des trois établissements de santé au profit d'un seul et unique. Désormais toute création de document passe par un circuit de validation défini par la Fondation, permettant de tracer les responsabilités de validation des contenus mis à disposition des professionnels.

Dès janvier 2020, une première **Conférence Médicale d'Établissement commune** a validé les Règlements Intérieurs des instances (CLIN/CLAN/CLUD/COMEDIMS) et le COmité de PIlotage Qualité gestion des Risques (COPILQR) a pris en main la coordination des travaux menés sur toutes les thématiques. Ralentie par la crise sanitaire, la démarche reprendra une nouvelle dynamique en 2021.

› Des supports de communication communs

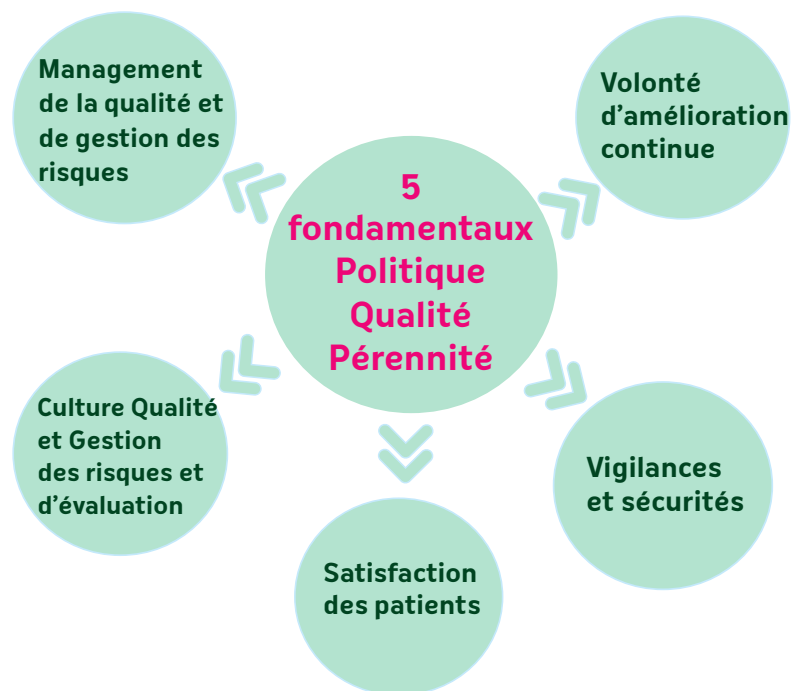
Dans le cadre de la mise en œuvre d'une gestion documentaire commune, la forme des documents intégrés dans la GED est désormais unique à la Fondation. En parallèle, au Pôle Santé, un support de communication commun (1FOQUAL) mensuel a été créé, permettant de transmettre au plus grand nombre

des informations sur les travaux en cours dans tous les domaines et donnant la parole le plus possible aux professionnels de terrain. La Direction Qualité contribue également à la veille réglementaire par le biais de toute la documentation diffusée par nos nombreux interlocuteurs.

Une certification Qualité commune des trois Centres de Soins de Suite et de Réadaptation

Après un report dû à la crise sanitaire, la documentation liée à la certification V2020 nous a été transmise en octobre. Elle définit les attentes de la HAS en matière de prise en charge des patients.

L'évaluation programmée en 2022 sera menée sur la base de 5 méthodes : patient traceur, parcours traceur, traceur ciblé, audit système et observation. Une présentation détaillée sera menée en 2021.



QUELQUES TRAVAUX MARQUANTS de l'année 2020

Formation des professionnels : trois modules de formation aux risques et à la démarche qualité sont désormais disponibles pour les salariés du Pôle Santé.

RETEX : suite à la crise sanitaire du COVID-19, un rapport de bilan sur le vécu de chacun durant la période a permis de déployer un questionnaire de retour d'expériences auprès de tous les professionnels et de préparer un plan d'actions.

Identitovigilance : une politique *identito* a été validée et permettra le déploiement annoncé de l'Identité Nationale de Santé, pour sécuriser l'identification de l'utilisateur et fluidifier les échanges et le partage.

Questionnaire de sortie : harmonisation complète du questionnaire de sortie au niveau du pôle et organisation de la collecte des informations. Désormais tous les professionnels ont accès chaque mois aux remarques des patients sur leur séjour.

Mesure Culture Sécurité : dans le cadre de l'enquête proposée via le REQUA à tous les professionnels de soins, les résultats reçus permettent de réaliser un plan d'actions précis aidant à l'acculturation de la notion de risque chez les professionnels.



Le Pôle Médico-Éducatif & Handicap



Institut Saint-Nicolas

Hameau Saint-Nicolas
90110 **Rougemont-le-Château**
Tél. 03 84 58 61 80

36 places en IMP et 52 places en DITEP



Médecin : Dr Claude Dallons

Institut Perdrizet

17 rue du Rosemont - BP 42
90200 **Giromagny**
Tél. 03 84 36 88 00

109 places en IME et 40 places en SESSAD
Un restaurant pédagogique



Médecin : Dr Bénédicte Jardot

La Mosaïque

4 rue Pierre Mendès France
70200 **Lure**
Tél. 03 84 63 36 00

44 places pour adultes cérébrolésés
lourdement handicapés
dont 2 places en accueil de jour



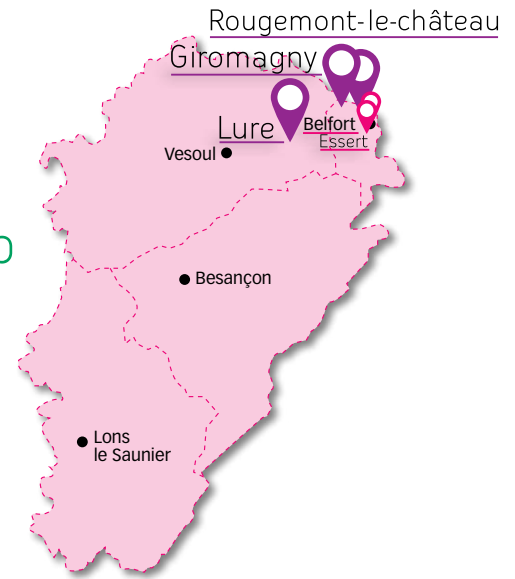
Médecin : Dr Karine Heinze



Roland Dysli

directeur du Pôle
Médico-Éducatif & Handicap

« L'année 2020 a été marquée par la gestion de la crise, mais également par la capacité des différents dispositifs à continuer à adapter l'offre médico-sociale. »



Quelles que soient leurs missions, les équipes se sont organisées pour continuer à accompagner tous les usagers, parfois de façon très innovante.

L'un des mots d'ordre important a été de privilégier le « Aller vers » en augmentant nos capacités à déployer des accompagnements à domicile, et cela quel que soit le niveau de handicap.

Ces changements de pratiques ont été accélérés par la crise sanitaire mais ils constituent aujourd'hui un socle important de nos modes d'intervention, qu'il va falloir consolider et faire reconnaître à leur juste valeur.

C'est ce que nous allons faire dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens, en cours de négociation avec l'Agence Régionale de Santé.

Le développement des équipes mobiles ne s'est pas fait au

détriment de nos capacités d'accueil de jour ou d'internat, qui remplissent parfaitement leur fonction, mais comme une ressource complémentaire offrant encore plus de choix aux usagers et à leurs familles.

L'ARS, en augmentant les moyens ambulatoires du Dispositif ITEP, nous a permis de réduire de façon importante les délais d'admission.

Par contre, la situation reste complexe à la Maison d'Accueil Spécialisée malgré des taux d'activité records.

Une réflexion globale sur la filière Neurologie est indispensable pour qu'une réponse de qualité puisse être apportée aux personnes cérébrolésées.



3

établissements



283

places

Les Instituts Saint-Nicolas et Perdrizet sont spécialisés dans l'accompagnement d'enfants en situation de handicap (déficience intellectuelle et/ou trouble du comportement).

La Maison d'Accueil Spécialisée « La Mosaïque » accompagne des adultes cérébrolésés en situation de grande dépendance.



Un renforcement de la continuité médico-sociale à domicile

Les Instituts Perdrizet (IME/SESSAD) et Saint-Nicolas (IMP/DITEP) ont complètement adapté leurs fonctionnements pour répondre aux besoins d'accompagnement des enfants en situation de handicap et confinés à la maison.

L'ensemble des équipes du Pôle Médico-Éducatif a su faire preuve de grande réactivité et d'adaptabilité face aux contraintes liées à une situation sans précédent.

Les différents axes de l'accompagnement ont été déclinés comme suit :

- À partir du 17 mars 2020, mise en place d'une astreinte téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24 et d'une permanence téléphonique en journée (éducateurs spécialisés, éducateurs techniques, psychologues, assistantes sociales, enseignants) pour prendre contact avec l'ensemble des usagers et leurs parents.

▪ Soutien éducatif

Des éducateurs ont été mobilisés pour intervenir en cas de nécessité ;

des accompagnements planifiés ont été assurés par des éducateurs dédiés.

▪ Soutien thérapeutique

Une cellule d'écoute psychologique a été mise en place. Chaque famille a été contactée par le médecin référent et l'infirmière pour la continuité du suivi médical (ordonnance et suivi du traitement). Une permanence pédopsychiatrique a été mise en place tous les jours pour répondre aux urgences éventuelles.

▪ Soutien pédagogique

L'équipe enseignante est restée en contact avec les jeunes. Les enseignants des Instituts ont envoyé, soit par mail ou par courrier postal, des supports de travail pédagogique.

▪ Service social / MDPH

Le service social a assuré la continuité des prestations sociales et/ou a alerté sur des difficultés d'ordre financier. Les relations avec l'équipe de la MDPH ont été conservées pour la garantie des droits de compensation des usagers accompagnés.

▪ Accompagnements ambulatoires

Plusieurs interventions à domicile ont été planifiées chaque semaine, en particulier pour nos usagers les plus fragiles.

▪ Prise en charge sur site technique

Le plateau technique de l'IME a été également mobilisé afin de pouvoir proposer aux jeunes des temps d'accompagnement sur les ateliers.

* Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique

** Institut Médico-Pédagogique



Innover

Malgré le caractère éprouvant de la crise, des pratiques professionnelles innovantes ont vu le jour afin d'apporter une continuité d'activité aux usagers.

- Mise en place de nouveaux outils et modes de communication numériques alimentés et animés par l'équipe éducative (padlet, groupe WhatsApp, classe virtuelle, visio...)
- Animation d'entretiens thérapeutiques par visio (psychologue, psychomotricien)
- Création de tableaux de suivi pour tracer l'intégralité des accompagnements et des échanges proposés, afin de faciliter le travail interdisciplinaire, et une retranscription dans le Dossier Informatisé de l'Usager
- Généralisation des visites à domicile
- Renfort entre établissements de la Fondation Arc-en-Ciel et envers les partenaires
- Renfort des liens de coopération partenariaux avec l'ASE et la MDPH.



Les classes externalisées, un tremplin pour l'inclusion

L'externalisation de classes constitue une réponse nouvelle qui renforce la collaboration, permet d'assurer une continuité dans les parcours des enfants et adolescents orientés vers nos établissements médico-sociaux, tout en confortant la graduation des dispositifs de scolarisation dans le cadre d'une école inclusive.

Au collège Val de Rosemont à Giromagny (90), cette quatrième année a été marquée par les conséquences de la crise sanitaire. Malgré les changements, les 12 élèves ont montré de belles capacités d'adaptation. L'année a été ponctuée de projets et de co-interventions entre l'enseignant de la classe externalisée et du collège. Cette année, un tournoi de babyfoot, proposé par la classe, a pu se dérouler, remportant un franc succès auprès des élèves et du personnel.

Au lycée Follereau à Belfort, dans la classe PFP (Préparation à la Formation Professionnelle), l'effectif de classe s'élève à 17 élèves répartis en 3 groupes. Cette classe est un véritable tremplin pour l'estime de soi. Les apprentissages s'ouvrent vers le milieu professionnel. L'inclusion, notamment en EPS, est toujours priorisée, même si elle a été plus difficile à mettre en œuvre. Cette année, la classe a été dotée de 15 tablettes numériques SQOOL.

Informer

Chaque famille a eu le choix de pouvoir faire évoluer les prises en charge vers de nouvelles modalités (ambulatoire, visite à domicile, accueil de jour et accueil de nuit pour le Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif et le DITEP), voire de pouvoir mixer différents types d'accompagnements. Chaque usager a bénéficié d'un projet personnalisé d'accompagnement révisé, en concertation étroite avec les représentants légaux et les services partenaires de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Ces différentes mesures ont été ajustées en fonction de l'évolution de l'épidémie et des politiques publiques, et surtout au regard des contraintes dépendant de la configuration de chacun des établissements et des procédures sanitaires.



La MAS la Mosaïque au cœur de la lutte contre la tempête COVID-19

2020 était une année pleine de projets tournés en direction de l'accompagnement des résidents cérébrolésés porteurs d'un handicap moteur.

Et tout a basculé le 16 mars 2020, avec une unique priorité : faire barrière au COVID-19 pour protéger résidents et soignants, dans un souci d'adaptation constante, compte tenu de l'extrême fragilité des résidents accueillis (maladies neuro-dégénératives, traumatismes crâniens...).

Retour sur une année particulière...

De janvier à mars 2020... l'avant COVID-19



Championnat régional de sarbacane

Une belle 3^{ème} place au challenge de sarbacane qui a eu lieu à Longvic en Bourgogne. Bravo à eux pour leur investissement et leurs résultats.

Les résidents en visite à l'IME Perdrizet

Découverte du quotidien des jeunes de l'établissement avec visite des ateliers de formation.



Droit de vote des personnes handicapées

Sensibilisation des résidents par le Député de la circonscription de Lure, Christophe Lejeune, dans le cadre d'un travail sur la participation sociale et citoyenne des résidents à la Mosaïque.





De mars à décembre 2020...

Place à la gestion du COVID-19

Une période intense mais riche en enseignements

Malgré toutes les difficultés auxquelles nous avons dû faire face, nous pouvons dire que nous avons réussi la gestion de cette crise. Seuls trois résidents ont été contaminés par le SARS-COV-2. Un d'entre eux a été hospitalisé, mais par chance nous ne déplorons aucun décès. Cet épisode a permis de mettre en avant la mobilisation et le travail de qualité des équipes pour accompagner au mieux les résidents.

Malgré le contexte difficile, l'équipe de La Mosaïque a affronté la première vague en sur-activité. En effet, pour contrer les difficultés rencontrées à domicile, nous avons fait le choix d'accueillir une personne, fréquentant habituellement l'accueil de jour, en hébergement temporaire pendant toute la durée du confinement.

De nombreuses actions innovantes ont été mises en place pour palier les besoins dans l'urgence et se sont avérées pertinentes dans l'accompagnement :

- Transformation des horaires de travail passant de 7h à 10h30 par jour,
- Nouveau mode de communication entre les résidents et les familles (visios conférence, blog photos) et entre la direction et les salariés,
- Déploiement d'un accompagnement à domicile.

“ L'innovation au profit de l'accompagnement des résidents ”



Focus sur l'accompagnement à domicile, une nécessité pour éviter les ruptures de parcours

Suite à la fermeture de l'accueil de jour, conséquence du confinement, nous avons souhaité garder le lien entre La Mosaïque et les personnes accueillies habituellement en accueil de jour. De notre initiative et avec l'accord de l'ARS et de la MDPH, nous avons déployé notre activité à domicile dès l'annonce du déconfinement, en détachant une soignante pour assurer des visites régulières au domicile des personnes. Ce mode d'accompagnement a permis de déceler des problématiques sociales et environnementales et s'est avéré complémentaire aux modes d'accueil dont nous disposions jusqu'alors.

Nous percevons l'intérêt de ce type d'accompagnement et nous souhaitons le pérenniser et l'étendre à d'autres usagers ne pouvant être accueillis dans notre établissement faute de place disponible, que ce soit en accueil de jour, en hébergement temporaire ou permanent.



Le Pôle **Personnes Âgées**



La Maison Blanche

24 rue de la Maison Blanche, 90500 **Beaucourt**
Tél. 03 84 57 19 00

203 places d'hébergement
Médecin coordonnateur : Dr Anne Widmer



Résidence Le Tulipier

12 rue de la Maison Blanche, 90500 **Beaucourt**
Tél. 03 84 57 19 60

Résidence Services pour Seniors
34 appartements en location (du studio au T3)



Arc-en-Ciel Services

21 rue Pierre Beucler, 90500 **Beaucourt**
Tél. 03 84 56 61 50

Service d'aide à domicile et de livraison de repas



Résidence Surleau

42-44 avenue Wilson
25200 **Montbéliard**
Tél. 03 81 99 79 00

78 places d'hébergement
21 places en accueil de jour
Médecin : Dr Jean-Paul Mongenot



Résidence Les Vergers

11 Rue de Leval
90110 **Rougemont-le-Château**
Tél. 03 84 27 65 00

122 places d'hébergement
10 places en accueil de jour
Médecin : Dr Bruno Mazoyer



Plateforme de Répit

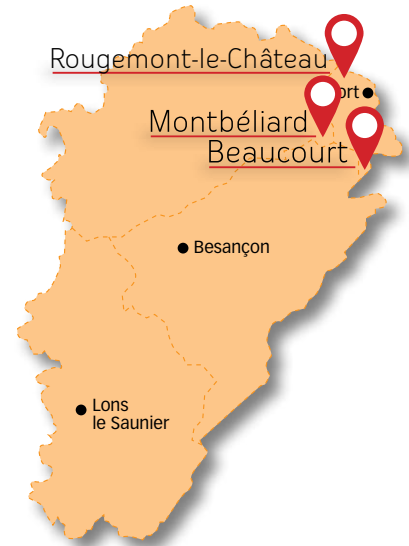
42-44 avenue Wilson
25200 **Montbéliard**
Tél. 03 81 99 79 13

Accompagnement des aidants de
l'aire urbaine Montbéliard / Héricourt



Lucile Grillon
directrice du Pôle
Personnes Âgées

Implanté dans le Doubs et le Territoire de Belfort, le Pôle Personnes Âgées offre un panel de services à destination des personnes âgées autonomes et dépendantes sur l'Aire urbaine.



2020 : protéger, s'adapter,
se réorganiser, innover

Léonard de Vinci disait « Ne pas prévoir, c'est déjà gémir ». Le secteur médico-social n'était pas préparé à subir une telle pandémie : nous n'avons pas été prioritaires eu égard au risque encouru par nos résidents et avons été mis en difficulté dès le début de la crise quant à l'approvisionnement en équipements de protection individuelle et collective.

Rapidement, nous nous sommes adaptés et en lien avec les autorités de tutelle, nous nous sommes réorganisés :

- restauration en chambre, mise en place de mesures de gestion de l'épidémie et d'unités COVID-19 ou organisation des animations en EHPAD et Résidence services,
- suspensions de certaines activités pour les services à domicile,
- lien téléphonique pour les accueils de jour et la plateforme de répit des aidants....

Nous avons appliqué toutes les mesures qui s'imposaient à nous pour protéger nos aînés, salariés et familles. Ordres et contre-ordres, incertitudes et doutes, volonté et innovations, ont bouleversé nos organisations. Les équipes ont su à la fois mettre en œuvre des actes techniques très professionnels mais également très humains dans cette période difficile. La gestion des décès a été éprouvante, tout comme l'accompagnement des proches dans le deuil et des équipes ressentant un sentiment

d'impuissance. La solidarité et la polyvalence des professionnels des autres établissements de la Fondation, pour aider celles et ceux qui mettaient en œuvre en 1^{ère} ligne les actions préventives et curatives, ont été largement appréciées.

La communication et les informations vers les familles ont pris des formats jusque-là inexplorés, notamment avec l'utilisation du numérique (SMS, blog, mails...).

Cette crise s'est imposée à nous. Mais ce sont bien nos décisions et nos actes qui aujourd'hui nous font dire que nous avons relevé ce défi. Nous tenons à remercier l'engagement exceptionnel de chacun et à souligner tous les élans de solidarité qui ont permis de valoriser l'image de nos services et établissements.

2020 nous a montré qu'il ne fallait pas se reposer sur ses acquis. 2021 nous ouvre la voie vers un retour à une vie plus normale, mais nous restons toujours en alerte.



3

EHPAD



1

service d'aide à domicile



1

plateforme de répit



1

résidence services

L'année 2020 marquée par le virus de la COVID-19

2020 était une année pleine de projets avec l'annonce prévue d'un changement de direction du Pôle Personnes Âgées et le développement de son activité.

Et puis le tsunami COVID-19 est arrivé... sournois et violent ! Il a balayé tous nos projets et il a fallu s'adapter très vite. Confinement, gestes barrières, nouvelles organisations... Malgré ces nouvelles contraintes, les équipes ont tout mis en œuvre pour offrir, en respectant les nouvelles mesures sécuritaires, un cadre de vie le plus agréable possible aux résidents.

Retour sur une année particulière...

De janvier à mars 2020... l'avant-COVID



Séjour de vacances

Les résidents de La Maison Blanche sont partis en vacances dans les hébergements d'internat prêtés par les jeunes de l'Institut Saint-Nicolas à Rougemont-le-Château (90).



Rencontre à la Halte garderie

La Maison Blanche a réalisé un partenariat avec la halte garderie de Beaucourt.



Musique !

Les résidents de la Résidence Les Vergers ont reçu la visite de musiciens et d'une chorale pour un concert inédit.



Sortie avec les bénévoles

Les résidents de la Résidence Surleau en balade dans le Parc du Prè la Rose à Montbéliard.



Un changement de Direction de Pôle

Denis Schultz, directeur du Pôle Personnes Agées a fait valoir ses droits à la retraite en 2020 après 30 années passées à la Fondation Arc-en-Ciel. Reconnu pour son expertise et son approche visionnaire, il a permis à la Fondation Arc-en-Ciel de se développer et de devenir un acteur incontournable dans l'accompagnement des personnes âgées sur le Nord Franche-Comté. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement.

Il a passé la main, en pleine crise sanitaire, à Lucile Grillon, anciennement Directrice à La Résidence La Miotte à Belfort (90).

De mars à décembre 2020...

Place à la gestion du COVID-19



Gestion de crise

Les équipes des trois EHPAD, la Résidence Surleau à Montbéliard, la Résidence Les Vergers à Rougemont-le-Château et La Maison Blanche à Beaucourt (90) se sont mobilisées sans compter pour faire barrage au virus afin de protéger les résidents, avec une problématique constante d'approvisionnement d'équipement de protection individuelle (masques, gants, blouses...). Quand le virus a passé les portes de l'établissement, les professionnels ont fait preuve de courage et ont déployé de la créativité pour le combattre et accompagner les résidents et les familles.

De mars à décembre 2020...



Le lien avec les familles

Les animateurs et les psychologues ont mis en place des rencontres en visio avec les familles et les proches des résidents, pas sans difficultés techniques et matériels.

Nous avons bénéficié de dons de tablettes (Fondation Orange via le Département 90 et la Fondation du Crédit Agricole) permettant de répondre plus facilement aux besoins et attentes des familles.

La Protection Civile, un renfort essentiel

Des bénévoles de la Protection Civile du Territoire de Belfort, du Haut-Rhin et du Doubs sont venus en renfort auprès des équipes de nos EHPAD. Grâce à leur accompagnement dans nos structures, les animations, sorties et contacts avec les proches ont pu continuer.



La mobilisation des équipes

Au delà de l'engagement dans les EHPAD, les professionnels du domicile (Arc-en-Ciel Services, Plateforme de Répit, Accueil de Jour) se sont investis dans un accompagnement adapté et inédit, avec des moyens limités mais toujours avec une grande humanité. Ils ont représenté un maillon fort dans cette chaîne de solidarité.



La reconnaissance

La Fête Nationale du 14 juillet 2020 était un temps fort de reconnaissance de la nation envers les premières lignes « les soignants ». Trois professionnelles de la Fondation étaient invitées à la cérémonie à Paris. À travers elles, c'est l'engagement et le dévouement de chacun qui sont reconnus.



Aumônerie

Le service Aumônerie est composé de deux aumôniers à temps plein au sein de la Fondation Arc-en-Ciel. Il se complète par un aumônier-bénévole à La Mosaïque à Lure (70) et des équipes de bénévoles d'aumôneries, que nous remercions chaleureusement.

L'année 2020 restera dans toutes les mémoires avec l'irruption du Covid-19 qui touchera la vie de tout un chacun d'une manière ou d'une autre.

Le confinement imposé dans cette lutte contre le virus, sans doute nécessaire, laissera des souffrances et des traces indélébiles dans le cœur et l'âme de tous. Le débat est devenu national entre d'un côté les mesures sanitaires pour lutter contre un virus et de l'autre côté les dégâts collatéraux psychologiques et spirituels.

Nous retrouvons nécessairement cette réalité au sein de nos structures. La présence des psychologues a été d'une grande aide dans ces moments de solitude extrême pour certains. Se pose, à posteriori, la question de la présence ou de l'absence de l'aumônier et de l'aumônerie : présence impérative et absence inacceptable au regard d'une démarche bienveillante envers les personnes accueillies. Et pourtant absence compréhensible au regard des démarches sanitaires visant la santé des personnes.

Au retour du confinement, l'aumônerie a dû s'adapter aux contingences nouvelles et sanitaires. Nous avons mis en place dans chaque service, une fois par semaine, un temps d'animation biblique construit autour de divers cantiques et lectures bibliques avec des petits commentaires apportés par l'aumônier. Ces temps étaient très suivis et attendus et pouvaient regrouper jusqu'à 15 personnes. Il a fallu s'adapter aux spécificités de chaque service afin de pouvoir commencer à apporter à chacun le soutien et l'aide dont il avait besoin dans ces temps de crise

sanitaire et après un confinement dur et difficile. Évidemment chacun est libre d'y participer ou non, mais l'accueil de ce temps est très chaleureux de la part de ceux qui le désirent et l'attendent.

Les temps d'adieu ont dû également s'interrompre pour reprendre trois mois plus tard. Que ce soit au niveau national ou local, la question du rapport au corps de la personne décédée s'est posée et se pose encore chez plusieurs, tout en sachant que le rapport au corps renvoie indéniablement à la personne même. La question n'est pas de réécrire l'histoire mais peut-être de réfléchir sur l'histoire passée pour voir comment écrire l'avenir de notre histoire. Il paraît évident qu'une des leçons de cette histoire récente est la réalité d'une dimension spirituelle au sein de l'humain indépendamment du contenu des croyances et des religions. Et comment tenir compte de cette spiritualité en des temps de crises sanitaires comme nous l'avons vécu durant cette année 2020 ? Faut-il ne voir la réalité présente qu'à travers une seule et unique lorgnette ? Comment, si la chose est possible, garder un « bon » équilibre ?

Cette année 2020 a été difficile et éprouvante pour chaque personne. Chacun, naturellement a mis en place des stratégies personnelles pour pouvoir faire face et continuer à avancer sur son chemin de vie. L'aumônerie reste présente pour cheminer avec quiconque.

Robert GILLET, aumônier



Les bénévoles



La Fondation Arc-en-Ciel remercie chaleureusement tous les bénévoles des associations d'amis des établissements pour leur engagement auprès de nos usagers.

L'année 2020 a été très difficile pour un grand nombre d'entre eux qui ne pouvaient plus intervenir en établissement en raison des consignes sanitaires. Leur dynamisme, leur sourire, leur gentillesse et leur écoute ont grandement manqué aux résidents et patients pendant toute cette période de confinement.

La Fondation Arc-en-Ciel a su, encore une fois, compter sur leur mobilisation, en gardant le contact et en préparant, dans l'ombre, des cadeaux pour les salariés et les résidents pour les soutenir.

Un grand merci à eux.

Nos associations d'Amis recherchent des Bénévoles

Vous avez envie de consacrer un peu de votre temps au service des autres, nos associations sont à la recherche de bénévoles.

Pour toute demande d'information, contactez le 03 81 31 23 30.



LES ASSOCIATIONS D'AMIS

Association des Amis de la Résidence Surleau

Elle participe aux animations et finance des projets pour améliorer le confort des résidents de l'EHPAD.

42-44 Avenue Wilson
25200 Montbéliard
Tel : 03 81 99 79 00

Présidente :
Simone Grandmougin



Association des Amis de La Maison Blanche

Elle propose de nombreuses animations et participe au financement de projets pour améliorer le confort des résidents de l'EHPAD.

24 rue de la Maison Blanche
90500 Beaucourt
Tel : 03 84 57 19 00

Présidente :
Lise Schneller-Vurpillot



Association des Amis de La Mosaïque

Elle organise de nombreuses animations au profit des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée.

4 rue Pierre Mendès France
70200 Lure
Tel : 03 84 63 36 00

Présidente :
Jacqueline Richner

Association Loisirs Et Amitiés

Elle anime la cafétéria et la boutique au profit des résidents de la Résidence Les Vergers à Rougemont-le-Château (90).

11 rue de Leval
90110 Rougemont-le-Château
Tel : 03 84 27 65 00

Président :
Jacqueline Ginot

Association des Amis de l'Institut Perdrizet

Elle soutient financièrement des projets à destination des jeunes de l'Institut Perdrizet (voyage, cadeaux de Noël...).

17 rue du Rosemont
90200 Giromagny
Tel : 03 84 36 88 00

Présidente :
Annie Girardey

Association des Amis de la Clinique Médicale

Brugnon Agache

Elle participe à l'amélioration de l'accueil et au bien-être des patients et collabore avec le service animation aux activités.

14 rue des écoles
70100 Beaujeu
Tel : 03 84 67 77 00

Présidente :
Gérard Cardiel



Association des Amis du CMPR Bretegnier

Elle mène des actions au profit des patients du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier à Héricourt (70).

14 rue du Dr Gaulier
70400 Héricourt
Tel. 03 84 46 56 56

Président :
Jean-François NARDIN



Amicale des patients de « La Grange-sur-le-Mont »

Elle participe à l'amélioration de l'accueil et au confort des patients accueillis dans l'établissement à Pont d'Héry (39).

CRCP « La Grange-sur-le-Mont »
BP 104
39110 Pont d'Héry
Tel : 03 84 53 16 16

Président :
Michel Krucien



Notre expertise

Rééducation



- Paraplégie, hémiplegie, amputation
- Accident Vasculaire Cérébrale
- Maladies pulmonaires et cardio-vasculaires
- Post-traitement du Cancer du sein
- Maladies neuro-évolutives
- Obésité

Personnes âgées

- Aide au répit des aidants familiaux
- Accompagnement et soutien à domicile
- Maladie d'Alzheimer et de Parkinson
- Dépendance
- Personne handicapée vieillissante ou psychiatrique



Handicap

- Accompagnement de jeunes en situation de handicap :
 - > déficience intellectuelle
 - > troubles du comportement
- Personnes cérébrolésées ou atteintes de maladies graves :
 - > Maladie d'Huntington
 - > Maladie de Charcot
 - > Locked-in syndrom



de détails sur :
www.fondation-arcenciel.fr

A photograph of a caregiver in an orange shirt holding the hand of a woman in a wheelchair. The woman is holding a green leaf. The scene is set in a bright room with large windows and other people in the background. A semi-transparent white box with a green leaf icon on the left contains the text.

Soutenez les projets

de la Fondation Arc-en-Ciel



PÔLE MÉDICO-ÉDUCATIF & HANDICAP

🌿 Institut Perdrizet

17 rue du Rosemont – BP 42
90200 Giromagny
Tél. 03 84 36 88 00

🌿 Sessad Perdrizet

Rue de l'As de Carreau - Tour A
90000 Belfort
Tél. 03 84 26 26 13

🌿 Institut St-Nicolas

Hameau Saint-Nicolas
90110 Rougemont-le-Château
Tél. 03 84 58 61 80

🌿 DITEP Saint-Nicolas

7 rue Louis Plumeré
90000 Belfort
Tél. 03 84 21 58 22

🌿 La Mosaïque

4 rue Pierre Mendès France
70200 Lure
Tél. 03 84 63 36 00

PÔLE SANTÉ

🌿 Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Bretegnier

14 rue du Docteur Gaulier – BP 25
70400 Héricourt
Tél. 03 84 46 56 56

🌿 Centre de Réadaptation Cardiologique et Pneumologique de Franche-Comté

« La Grange-sur-le-Mont » - BP 104
39110 Pont d'Héry
Tél. 03 84 53 16 16

🌿 CRCP « Les Hauts de Chazal »

9 chemin des 4 journaux
25770 Franois
Tél. 03 81 41 80 68

🌿 CRCP « Unité d'Héricourt »

14b rue du Docteur Gaulier
70400 Héricourt
Tél. 03 84 46 56 60

🌿 Clinique Médicale Brugnon Agache

14 rue des écoles
70100 Beaujeu
Tél. 03 84 67 77 00

PÔLE PERSONNES ÂGÉES

🌿 La Maison Blanche

24 rue de la Maison Blanche
90500 Beaucourt
Tél. 03 84 57 19 00

🌿 Résidence Le Tulipier

12 rue de la Maison Blanche
90500 Beaucourt
Tél. 03 84 57 19 60

🌿 Arc-en-Ciel Services

21 rue Pierre Beucler
90500 Beaucourt
Tél. 03 84 56 61 50

🌿 Résidence Les Vergers

11 rue de Leval
90110 Rougemont-le-Château
Tél. 03 84 27 65 00

🌿 Résidence Surleau

42-44 avenue Wilson
25200 Montbéliard
Tél. 03 81 99 79 00

🌿 Plateforme d'Accompagnement et de répit des Aidants Pays de Montbéliard/Héricourt

42-44 avenue Wilson
25200 Montbéliard
Tél. 03 81 99 79 13

DIRECTION GÉNÉRALE

44A rue du Bois Bourgeois
25200 Montbéliard
Tél. 03 81 31 23 30



Gestionnaire d'établissements de soins, d'accueil
& de service à la personne en Bourgogne Franche-Comté

Soutenez nos projets sur

www.fondation-arcenciel.fr



Robot Exosquelette

Budget : 160 000 €



Pour le CMPR Bretegnier à HERICOURT (70)

Un robot Exosquelette pour favoriser la rééducation des patients touchés aux membres inférieurs suite à un accident de la vie (paralysie, hémiplegie suite à un AVC).

Fauteuils Berçants

Budget : 55 000 €



Pour le Pôle Personnes Agées

La Fondation souhaite acquérir 35 fauteuils Berçitude pour ses trois EHPAD, permettant d'apaiser le résident en détresse émotionnelle, d'alléger son ressenti douloureux, de l'aider à réguler ses troubles du comportement.

Jardin thérapeutique

Budget : 10 500 €



Pour la MAS La Mosaïque à Lure (70)

Elle souhaite offrir à ses résidents un jardin thérapeutique comprenant un potager, un espace famille arboré et abrité, une terrasse fleurie, un poulailler.

Cuisine pédagogique

Budget : 20 000 €



Pour le SESSAD Perdrizet à Belfort (90)

La Fondation souhaite aménager une cuisine pédagogique pour les **enfants âgés de 3 à 20 ans**, suivis au Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile.



JE SOUTIENS

LA FONDATION ARC-EN-CIEL PAR UN DON

Bulletin à retourner à : Fondation Arc-en-Ciel, 44A rue du Bois Bourgeois - 25200 Montbéliard.

30 € 50 € 75 € 150 € Autre montant €

Je souhaite soutenir le projet suivant :

- Achat d'un Robot Exosquelette pour les patients du CMPR Bretegnier à Héricourt
- Achat de fauteuil berçants pour les résidents des EHPAD du Pôle Personnes Âgées (Beaucourt, Montbéliard, Rougemont-le-Château)
- Création d'un jardin thérapeutique pour les résidents de la MAS La Mosaïque à Lure (70)
- Création d'une cuisine pédagogique pour les enfants du SESSAD Perdrizet à Belfort (90)
- Les projets de la Fondation Arc-en-Ciel

Nom

Prénom

Adresse

CP Ville

Téléphone

Mail

je souhaite recevoir mon reçu fiscal uniquement par mail.
Chèque à l'ordre : Fondation Arc-en-Ciel